

6 Économie

Secteur minier/Pour le développement de ses activités à l'horizon 2023

Eramet va investir près de 394 milliards de francs au Gabon

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

LE nouveau représentant général d'Eramet au Gabon, Bruno Faour, a échangé avec les médias, lundi dernier, pour décliner les projets que le Groupe français entend réaliser dans notre pays durant les cinq prochaines années, à travers ses filiales, la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) et la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag). M. Faour a fait état de "gros projet", en citant, notamment, l'ouverture d'une nouvelle mine, la construction d'une autre laverie et le renforcement de la logistique. Le tout pour des investissements estimés à 600 millions d'euros (393,574 milliards de F.CFA) sur cette période. Le Gabon et Eramet ont, depuis trois décennies, déroulé un partenariat qui fait de Comilog un des leaders mondiaux du minerai de manganèse aujourd'hui. Les investissements projetés devraient donc permettre de porter la production de cette entreprise à 7 millions de tonnes à l'horizon 2023, contre 4,3 millions de tonnes en 2018, a-t-il in-



Le nouveau représentant général d'Eramet, Bruno Faour, s'adressant aux journalistes.



L'hôte des médias a annoncé l'ouverture d'une nouvelle mine...

formé. Non sans se féliciter de ce que, l'an dernier, Comilog a profité d'un marché porteur et des prix de vente du minerai élevés pour dépasser le milliard d'euros de chiffre d'affaires, y compris grâce aux ventes du Complexe métallurgique de Moanda (C2M). **SETRAG*** Qu'en sera-t-il de la Setrag ? « Nous visions, pour suivre le développement de Comilog et celui d'autres utilisateurs du chemin de fer, un doublement de la capacité de la voie à l'horizon 2023. Pour cela, le Programme de remise à niveau (PRN) sera poursuivi et renforcé », a annoncé Bruno Faour. Avant de rappeler que les travaux de renouvellement de la voie ferrée se sont intensifiés en



...et la poursuite du programme de remise à niveau de la voie ferrée.

2018. « Au 31 décembre 2018, les investissements cumulés du PRN, part concessionnaire, s'élèvent à 51 milliards de francs dont 26,2 milliards de francs pour l'exercice 2018 », a-t-il communiqué. Au demeurant, il s'agit des projets stratégiques

envisagés pour la croissance d'Eramet et le développement économique du Gabon. Ils sont, selon M. Faour, la traduction industrielle d'un plan de transformation du groupe français baptisé "Newways", lancé en 2017 par son P-DG, Christel Bories.

L'aspiration affichée est la transformation managériale en profondeur d'Eramet. Ce qui relèverait les ambitions du géant minier français dans tous les domaines, en particulier, dans ceux liés à la sécurité au travail et à la Responsabilité sociale et environnementale (RSE). Sur le premier, Bruno Faour a reconnu que « malgré les efforts réalisés ces dernières années en matière de sécurité, les résultats de Comilog et Setrag ont été insuffisants en 2018, en particulier dans la gestion des sous-traitants. » A l'évidence, un renforcement des procédures et des exigences doit permettre à Eramet d'atteindre le seul résultat acceptable de "zéro accident". **RSE*** Quant à la RSE,

l'orateur a expliqué : « Il se cache, en fait, l'ambition affichée que nos activités apportent un retour globalement positif aux populations environnantes. » Ajoutant que Eramet entend accroître les efforts de Setrag et Comilog, déjà très actifs dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport, de l'environnement et de la biodiversité. Soulignons que l'échange avec la presse était aussi l'occasion pour Bruno Faour de se présenter officiellement, mais aussi de faire le point des activités de 2018. A cet effet, il s'est focalisé sur les transports de fret bois, conteneurs et de voyageurs qui, selon lui, sont en hausse, malgré les perturbations liées aux travaux de remise à niveau de la voie ferrée. Contrairement au trafic minier de la Comilog, qui a enregistré une baisse de 2,6% en 2018 (4,1 millions de tonnes contre 4,2 millions de tonnes en 2017). Il est également revenu sur les résultats du C2M en progression continue, avec une production de silicomanganèse à 4300 tonnes et une production de manganèse métal qui a atteint 900 tonnes.

Aéroport de Libreville (ADL)

Gsez Airport obtient un certificat provisoire d'aérodrome

MSM
Libreville/Gabon

AU plus fort des informations relayées par les réseaux sociaux sur un retrait de la certification internationale à l'Aéroport de Libreville (ADL) par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) a indiqué, le 25 février, avoir délivré un certificat provisoire d'aérodrome à Gabon special economic zone airport (Gsez Airport), nouveau gestionnaire de l'ADL. Et cela conformément à la réglementation nationale établie selon les normes et pratiques de l'OACI.



La piste de l'aéroport de Libreville, vue de haut.

En effet, selon un communiqué de presse conjoint de GSEZ Airport et de l'Anac, lorsqu'un changement de gestionnaire d'aéroport survient, il faut reconduire le processus de délivrance de l'agrément

au nouveau gestionnaire. « Gsez Airport est engagé dans le processus d'obtention du certificat définitif. Durant le dernier audit en date de l'OACI, qui s'est déroulé du 29 janvier au 6 février 2019, l'organisme a



L'Agence nationale de l'aviation civile.

examiné le processus de certification de l'Aéroport de Libreville qui a été jugé conforme. Aucune dégradation n'a été constatée, tout comme aucun avis de retrait du certificat d'aérodrome n'a été émis. GSEZ

Airport est fermement résolu à améliorer l'infrastructure aéroportuaire du Gabon, afin de donner un nouveau souffle à l'infrastructure vieillissante et de proposer de meilleurs services aux passagers », sou-

ligne le communiqué. Par ailleurs, dans un communiqué de presse paru le 22 février 2019 dans le quotidien l'Union, l'Anac indique avoir fait état des conclusions du rapport préliminaire de la revue de l'OACI faisant apparaître : l'établissement d'un système solide de supervision de la Sécurité de l'aviation civile ; une progression significative du taux de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI ; et aucune préoccupation significative de sécurité. « Une fois le rapport définitif établi par l'OACI, l'Anac publiera les avancées significatives réalisées », conclut le communiqué.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 27/02/2019				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING			DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	27/02/2019	5 227,34
USD	1,1361	1USD =	577,376	1 USD	599,927	DOW JONES	27/02/2019	26 012,47
CAD	1,5024	1CAD =	436,606	1 CAD	470,304	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 27 Fevrier 2019: 65,17		
JPY	125,9300	1JPY =	5,209	100 JPY	549,907			
GBP	0,8606	1GBP =	762,253	1 GBP	816,021			
CHF	1,1371	1CHF =	576,868	100 CHF	61 992,44			
ZAR	15,7520	1ZAR =	41,643	100 ZAR	4 402,51			
MAD	10,8498	1MAD =	60,458	1 MAD	63,84			
CNY	7,6077	1CNY =	86,223	1CNY	88,81			
KES	113,7300	1KES =	5,768	1KES	5,94			

CHANGEMENTS

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>